

À PROPOS DE VOTRE VIP ADVENTURE

Tous les prix sont indiqués et payables en argent canadien. Un dépôt de 40 % est exigé lors de la réservation. La balance de 60 % est payable 30 jours avant la date de début du VIP Adventure.

Politique d'annulation et de remboursement :

En cas d'annulation d'une réservation, les clients seront facturés comme suit :

- 30 jours ou plus avant le début : 100 % du dépôt.
- 29 jours ou moins : 100 % du coût total du VIP Adventure.

Sûreté et sécurité :

L'itinéraire peut être modifié selon la météo, les conditions de conduite ou tout autre problème pouvant compromettre la sûreté et sécurité des participants ou des employés de VIP Adventure.

Couverture d'assurance recommandée :

VIP Adventure conseille à tous les clients de se procurer une assurance voyage advenant l'annulation ou l'interruption du voyage pour cause d'accident, de maladie, du décès soudain d'un membre de la famille ou de tout autre événement. Tous les coûts pour les frais médicaux d'urgence, d'évacuation et de rapatriement seront aux frais du client. Il est donc recommandé d'avoir une assurance voyage.

Exonération de responsabilité :

VIP Adventure fait de son mieux pour assurer votre sûreté, sécurité et plaisir en tout temps durant le voyage. Cependant, puisque les sports motorisés comportent des risques inhérents, tous les invités sont tenus de lire et de signer une déclaration de prise en charge des risques et des dommages, ainsi qu'une décharge de responsabilité avant le début du VIP Adventure.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter VIP Adventure par courriel:

team@vip-adventure.com

VIP ADVENTURE